

# RÉPLIQUES

## Économie solidaire, oui, mais pas sans alternative

PAR JACQUELINE LORTHOIS\*

Le dossier de notre numéro 19 (janvier-février 2002) était consacré à l'économie sociale et solidaire définie comme un projet politique. Nous avons reçu cet article qui, plus encore qu'une réplique, est un prolongement de notre réflexion d'alors.

« Où sont passés les ciseaux ? C'est quand même un comble de ne pas en trouver ici ! » Dans ce local mis à disposition par la mairie de Bellegarde sur Valserine (Ain), tout nous indique en effet que nous sommes au royaume du textile. Une impressionnante machine à couper toute neuve trône au milieu de la salle, environnée d'un aréopage de machines à coudre et à broder, des patrons de toutes formes s'accrochent au mur, d'énormes rouleaux de tissu se superposent en pyramide, des bobines de fil égaient la scène en multicolore... Des vêtements fraîchement cousus décorent le fond de la salle : tabliers rayés de bleu en partance pour maisons de retraite, vestes doucement molletonnées pour mamies, cochenilles brodées sur descentes de bain en attente de bébés.

Ça y est, on peut procéder à l'inauguration de l'entreprise d'insertion Pro-cœur entreprise. Marie-Christine, chef de projet, tend les ciseaux au

maire-adjoint chargé de la solidarité. Les dix-neuf salariées, les bénévoles et les militants de Vêt-Cœur (atelier d'insertion) et de Pro-cœur retiennent leur souffle... Le ruban bleu-blanc-rouge tendu à travers le local est partagé entre les participants. On applaudit. S'il y a un endroit approprié pour couper un ruban, c'est bien ici. Car dans cette activité solidaire, on fabrique en réalité deux produits : on coud du tissu, mais on tisse aussi du lien social et on tricote de la solidarité. « C'est un mot un peu compliqué, on appelle ça dans notre jargon de l'hybridation de ressources » dit Francis (du cabinet de Guy Hascoët – secrétaire d'État à l'Économie solidaire) comme pour s'excuser. « Pas du tout, elles font ça tous les jours », fais-je observer : « quand Emine nous a fait tout à l'heure une démonstration en brodant une grenouille, elle a mélangé des fils vert pour les pattes, jaune pour les taches sur le dos, noir pour les yeux... C'est cela, de l'hybrida-

\* Avec l'aimable participation de la Caisse solidaire du Nord.

**L'économie  
solidaire invente  
un nouveau  
rapport  
à la solidarité.**



tion de ressources, c'est mélanger des ressources différentes : des biens et services qui se vendent, de la solidarité et du lien social qui se partagent ». Car nous avons dans cet exemple tous les ingrédients de ce qu'on appelle « l'économie sociale et solidaire ». Tout a démarré par l'indignation de Marie-Christine, bénévole aux Restos du cœur. À chaque rentrée, elle revoyait les mêmes femmes, toujours au RMI. Il fallait leur trouver du boulot ! C'est alors que lui vient une idée ingénieuse. Elle a remarqué que dans le vestiaire tenu par le Resto, qui récolte les dons de vêtements et les redistribue aux usagers, il n'y a jamais de quoi habiller un SDF de pied en cap : les gens ne donnent jamais de sous-vêtements ! Sont-ils trop usagés ou jugés trop intimes ? En tout cas, voilà un créneau vacant qui correspond à un réel besoin (il y a environ trois cent cinquante Restos du cœur en France) et qui n'intéresse personne, et pour lequel on ne risque pas d'enregistrer des plaintes d'entreprises pour concurrence. Dans l'économie classique (traduisez libérale), ce créneau est sans valeur : « qui va faire des sous-vêtements pour SDF ? », ironise Rémy, de l'équipe dirigeante de Pro-cœur. Dans l'économie solidaire, qui

revendique une autre façon de faire de l'économie, ce créneau a d'autant plus de valeur qu'il produit plusieurs richesses : des biens et des services ayant une valeur marchande, mais aussi du sens et du partage. Car l'économie solidaire invente un nouveau rapport à la solidarité. Dans la question de la solidarité classique (par exemple l'insertion par l'économique), on vise à insérer dans l'économie de marché des personnes qui en sont exclues, mais on veille à ne pas bousculer les règles de l'économie libérale. En demandant aux exclus de faire tout l'effort, on contribue à accrédi-ter l'idée qu'ils sont responsables de leur situation<sup>1</sup>. En échange de la preuve de leur mobilisation, ils bénéficient d'une solidarité nationale financière et d'un accompagnement, mais il ne faut pas s'inscrire dans le « secteur dit concurrentiel », il faut se situer dans des délaissés non revendiqués par l'économie libérale (fameuse règle de la « non-concurrence »). Ceci équivaut à faire rentrer dans le jeu économique des gens qui n'avaient pas de carte en main : louable intention, mais on ne leur distribue que des 2 et des 7 ! L'économie solidaire transforme les règles du jeu, elle partage différemment, elle remet au tas l'ensemble des cartes. Elle donne aux personnes moins bien loties la possibilité d'avoir des as et des rois. En donnant plus à ceux qui ont moins, en distribuant des richesses non répertoriées par la comptabilité publique – de l'éthique pour les acheteurs, du temps pour les bénévoles – elle introduit la notion d'*équité*. « Très vite, nous avons fait autre chose, des vêtements brodés, des articles pour bébés... On s'est fait criti-

quer pour avoir pris un photographe professionnel. Mais il faut de la qualité pour les chômeuses », dit Marie-Christine feuilletant avec fierté son catalogue de produits. L'avantage est de produire des richesses non volées à d'autres, puisqu'elles ne sont pas revendiquées par le marché classique : le lien social, l'accompagnement. En démarchant des communes pour vendre des vêtements à destination de crèches, de cantines, Marie-Christine demande aux acheteurs d'avoir un comportement éthique. Le tablier produit par des personnes en insertion a un prix marchand, mais aussi une valeur de « préférence » par rapport à d'autres produits, *au nom de l'équité*. Mais en même temps, si l'on va jusqu'au bout de la logique, faire de l'économie solidaire réclame d'autres mesures de la performance économique, la modification du mode d'évaluation de la richesse produite. Elle pose la question de changer les règles du jeu. Cette fois-ci, nous sommes dans la question de l'*alternative*. Il ne s'agit pas de revendiquer seulement une autre façon de faire de l'économie (ce que réclame depuis longtemps l'économie sociale qui repose sur la notion de « société de personnes » par opposition aux sociétés de capitaux) *mais une autre économie*. C'est dans ce but qu'est née l'économie solidaire. Il faut rappeler que la mouvance de l'économie alternative

1. C'est ce j'ai appelé le syndrome des « guerres napoléoniennes », qui consiste à mettre les plus fragiles au premier rang de la bataille, par référence aux enfants petits tambours qu'on surnommait les « Marie-Louise ». J. LORTHOIS, *Le diagnostic local de ressources*, éditions W, 1996.

est née il y a une vingtaine d'années, portée par l'ALDEA, créée en 1981. C'était un mouvement revendicatif issu des Trente glorieuses, tentant de produire une pensée critique par rapport à la société de consommation et à l'économie libérale. Ce mouvement était porté par des collectifs d'origine variée : des groupes démocrates chrétiens (le Réseau espérance), des groupes paysans (mouvements du CUN du Larzac, Confédération paysanne), des collectifs féministes, des groupes syndicalistes contestataires, des mouvements d'extrême gauche, diverses sensibilités écologistes, militants du développement tiers-mondistes<sup>2</sup>, etc. Parallèlement, face à la montée de l'exclusion et aux dysfonctionnements de la société, se sont constitués des mouvements revendiquant de repenser l'économie, en référence au partage et à la répartition des richesses entre inclus et exclus, « au nom » de la solidarité. L'insertion par l'économie était née, issue des luttes urbaines (La Régie à l'Alma-Gare en 1975) et des bassins d'emplois en crise (les entreprises et associations dites « intermédiaires<sup>3</sup> » dans les années quatre-vingt...). Les premiers mouvements réunissant des chômeurs et des travailleurs se formaient (l'Association syndicale de chômeurs Partage, Agir contre le Chômeage...). Solidarité-Emploi, créée en 1985, qui mutualisait des ressources financières – des cagnottes solidaires – entre travailleurs et chômeurs s'inscrivait dans ce cadre. L'économie alternative et solidaire puise ses racines dans la conjonction de ces deux filiations. C'est pourquoi je regrette beaucoup qu'on ait vulgarisé la notion d'économie solidaire<sup>4</sup>, en oubliant tout un pan de ses

origines, la mouvance alternative. Peut-être d'ailleurs sans volonté d'occulter l'histoire, mais pour simplifier, pour raccourcir, de la même manière que Guy Hascoët à sa nomination s'est vu contraint d'occulter l'économie sociale<sup>5</sup>. Au REAS, dans le cadre d'une formation pour nos dirigeants, nous avions explicité ce qu'on entendait par une « autre façon de faire de l'économie », qui ne se réduit pas à l'« économie autrement » où on la cantonne le plus souvent. Car l'économie alternative et solidaire n'a pas de fils unique, mais une famille. C'est ainsi que nous avons identifié quatre sens à l'alternative, ce qu'on pourrait résumer par la règle des « quatre A ».

### Alternative comme Ailleurs

Il s'agit tout d'abord de considérer le mot latin « alter » au sens de ailleurs = dehors. Ceci regroupe toutes les pratiques qui sortent du cadre établi. Voir par exemple le « guide des entreprises alternatives » qui a été publié par l'ALDEA et qui revendique une autre façon de

produire. Le groupe le plus typique de cette culture est aujourd'hui le réseau REPAS, qui regroupe par exemple la coopérative de production de laine « Ardelaine » dans l'Ardèche, bien décrites dans les publications d'Utovie, un éditeur alternatif. Dans ce cas, il s'agit d'inventer des formes économiques qui n'existent pas. Force est de reconnaître avec le recul des années que ces entreprises alternatives n'ont guère fait école. Elles restent relativement marginales, même si certaines (Ardelaine) peuvent s'enorgueillir de succès économiques indéniables (organisation de la filière laine pour trois cents éleveurs sur quatre départements, soit dix mille moutons). Le meilleur exemple de l'économie *ailleurs* est celui de l'échange non monétaire, par exemple à la façon des SEL (Système d'échange local)<sup>6</sup>. Mais cela ne s'y limite pas. C'est aussi l'approche développée par le MRERS (Mouvement des réseaux d'échanges réciproques de savoirs) qui échan-

2. Il y a une filiation directe entre les alternatifs tiers-mondistes des années soixante-dix/quatre-vingt et les adeptes du développement durable et d'une « autre mondialisation » du sommet de Porto Alegre.

3. Intermédiaire, parce que rendant deux services, un service social (au sens de sociétal) et un service économique. Voir J. LORTHOIS, *Saga, histoire, jalons*, 1<sup>ère</sup> université des réseaux d'insertion par l'économie, Avignon, novembre 1994.

4. Oubli d'autant plus regrettable qu'il a été commis par le principal vulgarisateur du concept, Jean-Louis Laville, qui a forgé ses premières théories sur

les services de proximité au sein de l'association ADSP, créée à l'origine par l'ALDEA et le CRIDA. Et que le REAS a été l'un des trois principaux créateurs de l'IRES (Inter-réseaux de l'Économie solidaire).

5. Histoire dont les enjeux et les conséquences sont très bien décrits par R. CRÉMIEUX, « L'avenir de l'économie sociale et solidaire : un enjeu politique », *Mouvements*, n° 19, janvier-février 2002, pp. 29-34.

6. S. LAACHER, « Les systèmes d'échange local (SEL) entre utopie politique et réalisme économique », *Mouvements*, n° 19, janvier-février 2002, pp. 81-87.

compétences. Dans l'intitulé du réseau, le mot important est *reciproque*. Il n'y a pas comme dans l'insertion des exclus et des inclus. Tout le monde a quelque chose à partager. Ce sont encore des thèses développées dans le rapport de Patrick Viveret sur « Reconsidérons la richesse<sup>7</sup> ».

L'alternative-ailleurs, c'est ce qu'on avait appelé au REAS l'« utopie concrète », en référence à la phrase de Marc Twain : « Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait... ». Par exemple, dans une opération d'habitat autogéré à Cergy-Pontoise<sup>8</sup> par le collectif « HC = Hors Concours », nous avons appelé notre lotissement autogestionnaire « Yapluka », qui dit bien ce qu'il veut dire...

### Alternative comme Autrement

L'alternative-« dehors » n'épuise pas des tentatives moins radicales, qui ne sortent pas du cadre, mais le subvertissent. Nous ne sommes plus cette fois positionnés dans le hors champ, mais dans l'autrement, au sens de *à l'envers*.

Dans cette deuxième catégorie, les règles du jeu sont détournées de l'intérieur. On réutilise des outils d'économie classique à des fins solidaires. On peut ranger dans cette catégorie l'essentiel de toutes les finances solidaires : la société de capital-risque Autonomie et Solidarité<sup>9</sup> par exemple, mère-porteuse de la Caisse solidaire du Nord-Pas-de-Calais. Ou les CIGALES. À l'origine, les Clubs d'investisseurs ont été inventés par Giscard d'Estaing dans les années soixante-quinze. Ils étaient destinés à permettre à des particuliers de se regrouper pour jouer ensemble en bourse. C'était un outil libéral de vulgarisation de la bourse. À l'ini-

### Au lieu de considérer les jeunes comme un problème à résoudre, on les considère comme une ressource.



tiative de l'ALDEA ont été formés des groupements qui chantent résolument une autre tonalité : les Clubs d'investisseurs pour une gestion alternative de l'épargne solidaire (CIGALES), c'est-à-dire des collectifs de particuliers qui pratiquent une épargne alternative. Réunis à dix ou quinze, ils mettent deux cents ou trois cents francs de côté chaque mois, et investissent dans des activités qui n'intéressent pas les banquiers, celles qui sont créées par des chômeurs, des personnes en insertion ou en reconversion... De même, au REAS, nous avons détourné le slogan des chaussures *Nike* (connues pour produire de façon non éthique) : « Just do it », pour adopter comme titre de notre revue : *À faire*, au sens de « on y va ». Cette fois, l'économie alternative et solidaire se positionne à l'inverse de l'économie classique. Elle va chercher l'exclu, le sans-grade, celui qui n'intéresse pas le banquier ordinaire, le mal logé, le « refusé » de l'emploi, etc. Ainsi, la « vision ressources », dont j'ai emprunté la philosophie à l'économie alternative et solidaire et que j'ai explicitée dans un livre<sup>10</sup>, prend le contre-pied des

méthodes de diagnostic classiques qui servent à analyser les quartiers sensibles et les publics en insertion. Au lieu d'identifier des manques<sup>11</sup> (taux de chômage, nombre de licenciements et de fermetures d'entreprises, nombre de RMIstes, de jeunes en échec scolaire, de familles monoparentales), on identifie des ressources et des réussites. On troque la question « quels sont vos problèmes ? » par « qu'est-ce qui marche ? ». Par exemple, au lieu de considérer les jeunes comme un problème à résoudre, on les considère comme une ressource, ce qui paraît bien normal<sup>12</sup>.

### Alternative au sens d'Altérité

Cette fois-ci, l'idée de référence est la bio-diversité : pas de qualité sans un processus

7. Rapport d'étape remis à Guy Hascoët, secrétaire d'État à l'Économie solidaire, en décembre 2000.

8. Voir la revue *Habitants* et le film de la CFDT, *La Ville à prendre*.

9. Le créateur du concept pour la partie financière, Jean-Paul Gautier, militant de l'ALDEA, est le même que celui des CIGALES.

10. J. LORTHOIS, *Le Diagnostic local de ressources*, éditions W, 1996.

11. Voir le numéro spécial de *Territoires sur l'économie solidaire*, colloque de Chevilly-la-Rue, 1996.

12. Dans une intervention à Alliance-Ville-Emploi, j'avais fait remarquer que c'était quand même paradoxal de s'extasier sur la longévité d'une Jeanne Calment et de comptabiliser le nombre de jeunes dans la liste

**ÉCHANGE : GROS ARBRE CAPITALISTE<sup>14</sup> CONTRE FORÊT de BOULOTS SOLIDAIRES**

*La Caisse solidaire du Nord avait pour ambition de faire mieux dans sa région que Toyota...  
À vous de juger !*

**TOYOTA**

**Implantation :** Valenciennes  
**Date de création :** inauguration en mai 2001, en présence de cinq ministres  
**Financements :** total des aides publiques :  
 État + collectivités territoriales : plus de 400 MF  
**Résultats :** l'entreprise emploie actuellement un peu plus d'un millier de personnes. Elle prévoit d'atteindre 2 000 emplois fin 2002.

**CAISSE SOLIDAIRE DU NORD**

**Implantation :** région Nord-Pas-de-Calais  
**Date de Création :** 1997  
**Financements :** État : aide au démarrage 0,5 MF  
 Région : prise de participation au capital 5 MF  
 Aides pour les douze premiers exercices 1,5 MF  
 Total des aides publiques : 7,5 MF  
 Épargne solidaire collectée : 55 MF  
**Résultats :** de 1997-2001 : 400 prêts décaissés pour 40 MF en quatre ans  
 Nombre d'emplois en création nette<sup>15</sup> :  
 2,5 par projet x 400 = 1 000 emplois  
 Prévision d'atteindre 2 000 emplois fin 2003.

*Sans compter que :  
 1 fois x 2 000 emplois = ça fait un gros arbre dans le paysage...  
 Tandis que 1 000 fois x 2 emplois = ça peut faire – à terme – une forêt...*

des handicaps des quartiers sensibles, comme si rester jeune était une ressource et être jeune une galère.

13. Voir le livre de l'OCDE sur l'économie plurielle en 1996, qui malheureusement a supprimé le nom de l'auteur.

14. Compte tenu des circonstances, je propose un *ginkgo biloba* du Japon.

15. Sans compter les emplois sauvegardés et maintenus...

de différenciation. C'est la notion de « pluriel ». Ainsi que l'écrit Rimbaud dans un de ses poèmes, « Je est un autre ». Tous les spécialistes de la relation le savent, c'est la différence de l'autre qui fait exister le « je », le moi. C'est la différence de l'autre qui nourrit l'un. Car dans cette troisième pratique alternative, il s'agit de rechercher la différence comme une valeur, un indice de qualité. Il y avait déjà cette idée dans le collectif écologiste

« Arc-en-ciel » ou dans les textes du MRAP sur le métissage. Il y a bien sûr la même idée dans la notion d'« économie plurielle » explicitée la première fois dans un groupe de travail de l'OCDE animé par Patrice Sauvage<sup>13</sup>. On peut ranger dans cette rubrique tous les mouvements de partage entre bien et mal lotis. Depuis les réseaux de solidarité chômeurs/travailleurs (Solidarité-emploi), de partage du pouvoir homme/femme (les

différents mouvements Parité), de rapprochement producteurs/consommateurs (cf. les mouvements paysans en faveur des circuits courts, la campagne de la Confédération paysanne et du REAS pour une Alternative au GATT). Ou encore l'expérience du temps choisi de François Plassard, où des actifs suroccupés se mettent à mi-temps pour réaliser leur projet, ce qui permet d'embaucher un chômeur à mi-temps. Ou la campagne dite du « Printemps des générations » portée par l'association de retraités la Flamboyance, où les personnes âgées aident des jeunes en difficulté (Solidarités inter-générationnelles). Mais le fleuron de la catégorie est sans doute le mouvement du commerce équitable. Une superbe idée de relation alternative entre deux différences. Acheter au « juste » prix des produits fabriqués dans les pays du Sud et les revendre à leur juste prix dans les pays du Nord. Qui se rappelle aujourd'hui que ce concept est une marque, déposé à l'IMPI par sa créatrice la société Andines<sup>16</sup> qui est l'un des membres fondateurs du REAS ?

### Alternative au sens d'Alternance

Cette acception correspond à l'idée de repenser l'utilisation de nos ressources, dans leur pérennité, dans leur durée... Ici, le mot-clé est renouvellement. Quels sont les choix économiques qui permettent la réversibilité. La référence est celle du développement durable.

Il est maintenant entré dans les mœurs de réfléchir aux méfaits de la casse écologique, aux conditions de la préservation et du renouvellement de notre patrimoine naturel. Il est beaucoup moins admis encore de s'interroger sur le coût de la casse humaine, sur les savoir-faire en friche (Moulinex !), sur la perte de mémoire historique et culturelle... Il est important d'ouvrir la notion de développement durable à l'ensemble des dimensions sociales. Et d'examiner comment on peut préserver et enrichir notre patrimoine humain. C'est aussi dans cette sorte d'alternative qu'il faut classer toutes les initiatives pour gérer le temps autrement, dans toutes ses dimensions, au point de vue des rythmes – les horaires –, mais aussi de la durée – le

temps long et les cycles – et de son partage (le temps de travail, mais aussi l'invisible – le temps domestique<sup>17</sup> –, le temps pour les autres et le temps pour soi<sup>18</sup>).

Ainsi, il faut le dire encore et encore, l'économie solidaire est une affaire de valeurs. Celles qu'elle défend prennent leurs racines dans des tentatives de transformation sociale, basée sur un nouveau projet de société. Comme le disait très clairement Robert Crémieux : l'économie alternative et solidaire est un projet politique. En ce sens, c'est toute l'économie qui devrait être solidaire. En attendant le jour probablement lointain où nous aurons un vaste ministère de l'Économie solidaire et un secrétariat d'État à l'Économie libérale<sup>19</sup>, contentons-nous déjà de réclamer le principe d'une économie plurielle qui laisse place à une troisième voie. On réfléchit aujourd'hui à la responsabilité sociale des entreprises libérales, pourquoi ne pas prendre modèle sur les activités qui – par essence – intègrent dès le départ les valeurs de l'alternative et de la solidarité en économie ? ●

16. La société Andines, implantée à l'origine au siège social du REAS à Pantin (comme les CIGALES), est maintenant localisée à l'Île-St-Denis.

17. Je trouve l'entretien avec A. LIPIETZ, « Un outil pour la libération des femmes », *Mouvements*, n° 19, janvier-février 2002, pp. 88-93, extrêmement juste. Il est l'un des rares à avoir compris la dimension « féminine » du tiers secteur.

18. Conquête qui concerne

essentiellement les femmes et que je ne supporte pas de voir réduite à « la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale ». Et pour elles-mêmes alors ?

19. Dans un article de *Territoires* de novembre 1999, je réclame un budget au moins égal à notre poids en emplois, soit un dixième de celui du ministère de l'Emploi et de la Solidarité (4,12 milliards d'euros). À comparer aux dix-sept millions d'euros du budget de l'Économie solidaire en 2002.